

Image not found or type unknown



Mise a pied conservatoire + vehicule de fonction

Par **PERCHALICHA**, le **28/11/2011** à **09:02**

Bonjour, je suis sur le coup d'une mise à pied conservatoire (avec une convocation à un entretien préalable) et mon employeur m'indique que je peut conserver mon véhicule de fonction. Ce véhicule étant attaché à une carte de carburant société et à un télé badge d'autoroute, est je le droit de me servir du véhicule, de faire le plein de GO et d'utiliser le télé badge pendant la durée de la procédure ?nrnrnrn Merci pour votre retour.